

Axe 1	Fiche action 1.6. : Favoriser les économies d'énergie
<b>Intitulé de l'axe stratégique</b>  Offrir un cadre de vie qualitatif pour asseoir le développement démographique du territoire.	<b>Projet 1.6.3. :</b>  Marcillac-Vallon - Réhabilitation énergétique de la salle des fêtes
<b>PRESENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p>Située en entrée de ville à proximité immédiate du centre historique, la salle des fêtes a été construite en 1988. Elle est un lieu de rencontres et permet l'accueil de nombreuses manifestations. La plupart des associations de la ville y réalisent leurs activités conviviales (quines, thé dansant, téléthon, ...) ou culturelles (théâtre, séances de cinéma, ...). C'est aussi un lieu de réunions pour des événements importants de la commune (conseils municipaux, bureau de vote, vœux, journée pour les personnes âgées, ...) et de la CCCM. Des places de parking sont présentes autour du bâtiment.</p> <p>Malgré quelques remises aux normes, le bâtiment souffre de son âge et son bilan énergétique ne correspond plus aux normes actuelles (sortir du chauffage au fioul, remplacer les fenêtres en simple vitrage, isolation globale...). Le désamiantage du bâtiment est un point critique de la rénovation (toitures et bardages des façades). La pose de panneaux solaires ne pourrait se faire que par un renforcement structurel de la charpente et le désamiantage préalable (étude énergétique du SIEDA).</p> <p>En lien avec le SIEDA (maitre d'ouvrage délégué) et la Banque des Territoires (BdT), la commune via le dispositif INTRACTING a identifié 6 postes de travaux à réaliser. Le dispositif INTRACTING a sélectionné la MOE qui doit élaborer une ou deux propositions de travaux. Après échanges et si validation de mise en œuvre des travaux par la commune, la MOE passera à la réalisation du DCE d'entreprise. Les travaux sont estimés à une durée d'un an. Dans le cadre du dispositif INTRACTING, le coût des travaux est avancé par la BdT et suivi par le SIEDA. La commune remboursera le prêt à la BdT pour les travaux 1 an après leurs réalisations et sur une période maximale de 13 ans via les économies d'énergie.</p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
Les objectifs visent à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter ce bâtiment de services à proximité immédiate du centre historique,</li> <li>• Maintenir le lieu pour des réunions, événements importants, cérémonies...,</li> <li>• Adhérer à un dispositif facilitateur dans les démarches administratives, techniques et financières,</li> <li>• Renforcer et mettre aux normes,</li> <li>• Améliorer la performance énergétique,</li> <li>• Renforcer l'attractivité et le cadre de vie de la commune.</li> </ul>	

## DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

**Projet 1.6.3 :** Marcillac-Vallon - Réhabilitation énergétique de la salle des fêtes

**Descriptif :** L'opération consiste à la réhabilitation énergétique et au désamiantage des toitures de la salle des fêtes. En lien avec le SIEDA et la Banque des Territoires, la commune via le dispositif INTRACTING a identifié 6 postes de travaux à réaliser. A ce jour, le dispositif a sélectionné la MOE qui doit élaborer une proposition de travaux.

### Référentiel territorial du Pacte Vert :

- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la santé et le bien être des habitants
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables

### Délégation maîtrise d'ouvrage :

- SIEDA

### Coût estimatif :

- Inconnu à ce jour

### Calendrier prévisionnel :

- |                |                  |
|----------------|------------------|
| ■ 2022 - Etude | ■ 2025 - Travaux |
| ■ 2023 - Etude | ■ 2026 - Travaux |
| ■ 2024 - Etude | □ 2027-2028      |

### Partenaires potentiellement concernés :

- État / Région / Département
- SIEDA
- PETR Centre Ouest Aveyron

